

*La restauration des paysages forestiers (RPF) soutiendra des millions d'Ivoiriens dont les moyens d'existence dépendent des services écosystémiques et de la gestion durable des forêts et des paysages productifs.*

## Intérêt de la RPF

La Côte d'Ivoire a perdu plus de 80 % de ses forêts naturelles en l'espace de 50 ans seulement en raison des effets cumulés de l'agriculture, des feux de brousse, de l'exploitation forestière illégale, de l'extraction minière et des impacts synergiques de changements des conditions microclimatiques. La dégradation des paysages forestiers affecte directement la capacité productive totale au niveau national, car l'économie du pays est fortement dépendante de l'agriculture et de l'agroforesterie. La production de cacao joue un rôle particulièrement important dans l'économie nationale.

Face ces défis, l'UICN a mené en 2016 une évaluation des opportunités de restauration (MEOR) en Côte d'Ivoire avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Plusieurs parties prenantes de différents secteurs ont participé à cette évaluation. Le processus participatif a inclus deux ateliers, l'un pour le lancement du projet et l'autre pour la validation des résultats.

La RPF en Côte d'Ivoire vise à soutenir les Ivoiriens dont les moyens d'existence dépendent des services écosystémiques et des ressources naturelles, tout en permettant au pays d'honorer son engagement de restauration dans le cadre du Défi de Bonn.

## Stratégies de restauration

Six types d'utilisation des terres (parcs et réserves, galeries forestières, forêts de production, zones humides et côtières, zones minières et savanes) offrent des opportunités de restauration à grande échelle. Trois autres types (forêts sacrées, plantations forestières de cacao et de café) offrent d'excellentes opportunités de restauration des mosaïques paysagères.

Le territoire national comporte plus de 5 millions d'hectares de terres adaptées à la restauration à grande échelle et sous forme de mosaïques

## En bref

- La Côte d'Ivoire s'est engagée à restaurer 5 millions d'hectares d'ici 2030 dans le cadre de sa contribution nationale au Défi de Bonn.
- La RPF peut contribuer à hauteur de 98 000 hectares environ à la réalisation de l'Objectif 15 d'Aichi, en protégeant les forêts naturelles qui sont des points chauds de conservation de la biodiversité.
- Plus de 556 000 hectares offrent une opportunité d'établir des forêts productives et des plantations.
- Plus de 4,4 millions d'hectares de systèmes de culture peuvent être valorisés par l'agroforesterie, améliorant la production et la sécurité alimentaire.

paysagères dans des points chauds de conservation de la biodiversité, des forêts productives et des zones rurales. Les interventions de RPF ont ciblé les zones prioritaires ci-après.

### Parcs et réserves naturelles

- Protection et régénération naturelle des parcs et des réserves
- Régénération naturelle
- Lutte contre les feux de brousse

### Mangroves et zones côtières et humides

- Lutte contre l'érosion côtière

### Galeries forestières

- Mise en œuvre de plans de gestion
- Stratégies de lutte contre les espèces envahissantes

### Forêts productives

- Reboisement
- Surveillance des feux de brousse, des coupes illégales et du braconnage
- Gestion du défrichement
- Amélioration du régime foncier

### Plantations privées

- Accès garanti à la terre

## Forêts sacrées

- Appui aux règlements établis par les communautés locales
- Renforcement des capacités au sein des communautés possédant des forêts sacrées
- Actions locales et titres fonciers
- Régénération naturelle assistée

## Plantations forestières de cacao et de café

- Agroforesterie
- Sécurisation de la propriété foncière

## Avantages et opportunités

Une analyse quantitative du rapport coûts/avantages des interventions de restauration n'a pas été effectuée en raison de l'absence de données de qualité appropriées à la date d'évaluation.

Cependant, le rapport comporte une liste détaillée des coûts et avantages attendus de la mise en œuvre de la RPF en Côte d'Ivoire, classés par type d'intervention et catégorie d'utilisation des terres.

En général, les interventions de restauration à grande échelle augmentent les recettes de l'État, créent des emplois locaux et génèrent des activités de conservation de la biodiversité et des services écosystémiques, tandis que la restauration des mosaïques paysagères accroît de manière significative les moyens d'existence des communautés.

Autre avantage de la mise en œuvre de la RPF : le piégeage du carbone. L'évaluation a montré que si elles étaient toutes mises en œuvre, les interventions de restauration permettraient de piéger environ 600 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> qui pourraient être comptabilisées dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'Accord de Paris. De plus, elles orienteront la conduite des activités de gestion durable des forêts et de reboisement dans le cadre du Programme d'investissement forestier (FIP).

Interventions de RPF en Côte d'Ivoire	Potentiel de piégeage du CO <sub>2</sub> (tCO <sub>2</sub> )*
Protection et régénération naturelle des parcs et des réserves	69 434 731
Reboisement et plantation d'enrichissement (forêts productives et plantées)	197 190 952
Domaine rural (agroforesterie)	332 818 948

\*Les estimations sont fondées sur les valeurs de niveau 1 du GIEC (CCNUCC, 2006).

## Étapes suivantes

La Côte d'Ivoire s'engage résolument à faire de la restauration l'un des piliers de sa stratégie REDD+ et à adopter des programmes de développement durable dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie. Le soutien politique en faveur de la restauration est particulièrement fort, le ministère de l'Environnement et du Développement durable (MINEDD) et le ministère des Eaux et Forêts (MINEF) étant les principaux organismes et parties prenantes.

Les recommandations sont les suivantes :

- actualiser les données existantes à partir d'informations spécifiques aux sites pour la planification détaillée et la mise en œuvre des interventions de restauration;
- poursuivre l'intégration des forêts productives et autres types d'utilisation des terres (p. ex. bassins hydrographiques, galeries forestières, zones humides et autres forêts protégées) dans une approche de la restauration des paysages forestiers, en promouvant une synergie entre les priorités du MINEDD et du MINEF;
- déployer des politiques et cadres juridiques et institutionnels divers, au cas par cas, l'objectif étant de renforcer les problématiques de sécurité foncière; et
- utiliser une approche stratifiée lors de la planification détaillée et de la mise en œuvre des initiatives de RPF et promouvoir l'utilisation des données générées par les chercheurs locaux pour les systèmes d'utilisation des terres locaux spécifiques, y compris des modèles de piégeage du carbone plus précis.

### Pour en savoir plus :

Opportunities for Restoring Degraded Forests and Landscapes in Ivory Coast

Opportunités de restauration des forêts et paysages dégradés en Côte d'Ivoire

### Ressources :

InfoFLR.org  
iucn.org/forests



INFOFLR  
by IUCN